

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Les producteurs de la Chaudière-Appalaches œuvrent ensemble pour l'agriculture de demain

Saint-Georges, le vendredi 21 octobre 2016 - « Comme on ne peut pas changer le passé, regardons vers l'avenir. À quoi ressemblera l'agriculture dans 25 ans? Chose certaine, les gens auront encore besoin de se nourrir, ce qui est une bonne nouvelle! », affirmait M. Paul Doyon, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches. C'est à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisation, tenue hier à Saint-Henri, que M. Doyon tenait ces propos optimistes tout en rappelant les attentes des producteurs de la région envers le gouvernement provincial.

Cependant, les producteurs agricoles ont des raisons d'être inquiets, lorsque l'on compare le secteur agroalimentaire québécois à celui du reste du Canada, et plus particulièrement à celui de l'Ontario. Selon Statistique Canada, les investissements en immobilisations dans le secteur agricole québécois sont en effet passés, entre 2006 et 2015, de 496 M\$ à 609 M\$ (+23 %). Pendant cette période, ces mêmes investissements sont passés de 1,6 G\$ à 4,2 G\$ au Canada (incluant le Québec) (+160 %). L'Ontario a quant à elle vu les siens doubler, de 722 M\$ à 1,4 G\$ (+ 94 %).

« Les agriculteurs de la Chaudière-Appalaches ont besoin d'un signal clair du gouvernement québécois qui, contrairement à nos concurrents canadiens et internationaux, tarde à identifier l'agroalimentaire comme un levier économique important. La contribution économique des 5 750 entreprises agricoles de Chaudière-Appalaches est déjà majeure. Pour aller plus loin, elles doivent pouvoir compter sur un appui compétitif de leurs gouvernants. Malheureusement, ce signal tarde à venir. Le gouvernement nous entraîne plutôt dans une neuvième consultation depuis 2008 », a déclaré M. Doyon.

Le 2^e vice-président provincial de l'Union des producteurs agricoles, M. Martin Caron, était présent à cette assemblée. Il a dressé le portrait actuel de l'agriculture québécoise, déplorant l'absence et le manque de vision du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Pierre Paradis. « Je me demande si nous avons vraiment un ministre de l'Agriculture! », a-t-il lancé.

Alors que l'Ontario mise fortement sur son secteur agroalimentaire, plusieurs décisions du gouvernement québécois nuisent à la pérennité agricole de la

région et du Québec. À titre d'exemple, la facture assumée par les producteurs, à la suite des changements proposés au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), augmentera en moyenne de 30 à 40 %, et ce, dès 2017. « L'enjeu fondamental de ce dossier est la valeur taxable du foncier agricole. Tant que cette question ne sera pas abordée dans le cadre d'une véritable réforme, comme le réclame aussi la Fédération québécoise des municipalités, on passera à côté des véritables solutions », expliquait le président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Dans les circonstances, l'UPA souhaite le maintien du PCTFA dans sa forme actuelle ainsi qu'une table de travail réunissant les organisations et les ministères concernés en vue d'une réelle réforme de ce programme, dont les coûts ont explosé. Une résolution d'urgence a d'ailleurs été adoptée par l'assemblée à cet effet, demandant au gouvernement provincial de suspendre les modifications apportées au PCTFA.

Une autre résolution d'urgence a également été adoptée, en réaction au projet de loi 106 déposé par le gouvernement du Québec concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030. Cette résolution vise à « sensibiliser les MRC de la région afin qu'elles tiennent compte de la réalité du territoire régional agricole et des activités agricoles qui s'y pratiquent et qu'elles définissent la zone agricole permanente comme territoire incompatible avec l'exploration, la production et le stockage d'hydrocarbures. »

Par ailleurs, la Fédération compte fortement s'inspirer pour ses activités des prochains mois, entre autres en matière de développement, de main-d'œuvre, de prévention, d'aménagement du territoire agricole et de valorisation de l'agriculture, des nombreuses cibles et orientations adoptées lors de l'assemblée générale annuelle.

Les 240 personnes présentes ont pu visionner une revue de presse de l'année de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches. Cette vidéo est disponible en cliquant [ici](#). On peut également entendre le discours prononcé par le président à l'occasion de cette assemblée générale annuelle en cliquant [ici](#).

À propos de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe et représente les 9 175 producteurs agricoles propriétaires des 5 750 fermes sur le territoire des 10 MRC de la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de la Chaudière-Appalaches, en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. L'UPA est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

- 30 -

Fédération de l'UPA de la
Chaudière-Appalaches

2550, 127^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
418 228-5588 - 1 888-938-3872
fpoulin@upa.qc.ca

